

11.04.20

« SOLIDAIRE EN ETANT SOLITAIRE.

CHACUN CHEZ SOI NE VEUT PAS DIRE CHACUN POUR SOI »

Dès le début de la crise et du confinement, l'association a fait le choix de la responsabilité et a fermé ses lieux d'accueil collectifs afin d'endiguer la propagation de la pandémie et de se donner les moyens de reprendre, au plus vite, ces actions vers les plus démunis en toute sécurité pour les bénévoles et les personnes accueillies.

Aujourd'hui, dans notre délégation de l'Isère, nous avons mis en place les actions suivantes :

- L'appel régulier par les bénévoles des 34 équipes locales du département de toutes les personnes accompagnées par l'association afin de garder **un lien fraternel**
- La mise en place, à partir du 14 avril, d'un dispositif d'écoute téléphonique, ouvert à tous, par l'intermédiaire d'un **numéro vert gratuit** : le **08 01 90 25 80**. Des bénévoles formés à l'accueil et à l'écoute sont là pour échanger lors d'une permanence téléphonique **7 jours sur 7 de 13h00 à 19h00**.
- **Une aide financière sous forme de Chèques Services (produits alimentaire et d'hygiène) pour les personnes isolées et sans ressources** : l'association a débloqué, il y a 10 jours, 2,5 millions d'euros pour acheter des chèques services. Ces chèques services sont actuellement distribués par nos délégations aux personnes que nous accompagnons tout au long de l'année. Ces chèques services permettent aux personnes en situation de précarité de faire leurs courses dans les magasins comme tout le monde alors même que les activités des associations sont réduites et que les petits boulots qui leur permettaient de tenir le coup ont disparu. En effet, la remise de chèques service est le moyen le plus adapté pour l'association de répondre à l'urgence alimentaire tout en limitant au maximum les contacts et donc les risques de diffusion de l'épidémie.

Nous veillons à ce que les pouvoirs publics, tant au niveau national que local, assurent la coordination de l'action auprès des personnes les plus fragiles afin que la réponse à leurs besoins puisse se faire dans la durée et dans le respect strict des consignes sanitaires nécessaires pour endiguer la contagion.

Pour poursuivre notre mission auprès des plus fragiles, nous avons besoin de votre solidarité :
<https://bit.ly/doncorona>

Les propositions du Secours Catholique au Premier ministre sont accessibles ici :

<https://www.secours-catholique.org/actualites/crise-du-coronavirus-propositions-au-gouvernement>

Contacts Presse : Brigitte Gauthier, Présidente de la délégation, (06 25 41 42 95) / Claire Cotte, déléguée départementale, (06 30 30 80 49).

Le Secours Catholique – Caritas France

En France, grâce à 3500 équipes locales (France métropolitaine et outre-mer) et un réseau de plus de 66 000 bénévoles et de 940 salariés, l'an dernier 1 347 500 personnes ont été accueillies et soutenues dans 2400 lieux d'accueil.

À l'international, en 2018, 598 opérations ont été menées dans 63 pays, en lien avec le réseau Caritas Internationalis (165 Caritas) et 3,9 millions de personnes ont été bénéficiaires de l'aide internationale.

Membres du Réseau Caritas France : Association des Cités du Secours Catholique, Fondation Caritas France, Fondation Jean Rodhain, Tissons la Solidarité, Foncière Caritas Habitat, Foncière Chênelet, Fédération de Charité Caritas Alsace, Fédération Solidarauto, Réseau Eco-Habitat, CCSC, Agence immobilière sociale Caritas IdF.